

# isère

## CONSEIL GÉNÉRAL

Le Président  
**ANDRÉ VALLINI**  
Député de l'Isère

Monsieur Bernard Rivalta  
Président  
Syndicat mixte des transports pour le Rhône et  
l'agglomération lyonnaise  
21 boulevard Vivier Merle  
BP 3044  
69399 Lyon Cedex 03

Grenoble, le 18 JUIN 2009

Références : CAB/ST

Monsieur le Président,


J'attire votre attention sur le projet de prolongation de la ligne de tram-train LEA par une nouvelle branche reliant Meyzieu à Crémieu et réutilisant l'emprise de l'ancien Chemin de fer de l'Est lyonnais.

Le Conseil général de l'Isère porte un regard attentif sur ce projet dont la réalisation impliquerait des coûts très importants en termes d'infrastructures, de matériel roulant et d'exploitation.

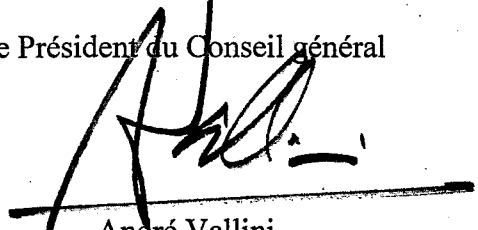
Le Conseil général a donc proposé qu'au travers du contrat de développement de la région Rhône-Alpes Nord-Isère les communes et les EPCI concernés étudient la possibilité de se constituer en autorité organisatrice de transport urbain (AOTU). Cette étude permettrait d'interroger les collectivités sur la contribution qu'elles pourraient apporter au financement du projet. Une fois la capacité financière de ces territoires connue, le Département pourra alors se prononcer sur la nature et le niveau de sa participation à cet investissement.

Toutefois, la prolongation de LEA à l'est de Meyzieu ne serait dans tous les cas possible qu'avec l'accord et la participation du Sytral. C'est pourquoi je me permets de vous solliciter afin de connaître la position du Sytral sur ce projet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments dévoués.



Le Président du Conseil général



André Vallini  
Député de l'Isère